

Spécial | De la stabilité à Limoges et de nouveaux maires pour l'agglomération



En Haute-Vienne, avec 40,39 % la participation a été supérieure à la moyenne nationale avec mais moins d'un électeur sur deux s'est rendu aux urnes. A Limoges, la liste « Limoges au coeur » du maire sortant Emile-Roger Lombertie (union de la droite et du centre) remporte l'élection avec 58,97 % des suffrages contre la liste de gauche de Thierry Miguel avec 41,03 %. A la sous-préfecture de Bellac, l'enjeu était fort pour le maire Corine Hourcade Hatte (divers droite) battue avec 40,42 % par le candidat divers gauche Claude Peyronnet qui totalise 59,58 % des suffrages exprimés. De nouvelles personnalités remportent des villes phare de l'agglomération que ce soit à Panazol, Condat-sur-Vienne, Couzeix et Le Palais-sur-Vienne.

Comme lors du premier tour, le 15 mars, l'abstention sort grand vainqueur de cette élection municipale avec un taux de participation de seulement 40,39 % Près de six électeurs sur dix n'a pas glissé son bulletin dans l'urne.

A Limoges (129 502 habitants,) Il n'y a pas vraiment eu de suspens avec la réélection du maire Emile-Roger Lombertie, soutenu par Les Républicains, qui totalise 58,97 % des suffrages (14.339 voix) face à Thierry Miguel avec 41,03 % (9.977 voix). Seule ombre au tableau, seulement 34 % des inscrits se sont déplacés pour aller accomplir leur devoir de citoyen. La prime au sortant a donc joué à plein. « L'amour qu'on a mis dans le travail nous a bien été rendu par les Limougeaudois, constatait Emile Roger Lombertie quelques minutes après sa réélection, c'est quelque chose de très fort. J'avais hésité à présenter ma candidature, je ne voulais faire qu'un mandat et finalement j'avais une belle équipe, les gens en redemandaient, je trouvais que c'était bien de repartir pour continuer l'aventure et faire bouger Limoges ». La moitié de son équipe a été renouvelée avec des personnalités choisies pour leurs compétences dans différents domaines que ce soit l'économie, l'écologie, la culture ou la santé. « Cela va apporter des compétences dans des domaines où nous avons déjà une certaine dynamique comme l'écologie par exemple, aucune ville, même au niveau national, n'a autant bougé que Limoges ces six dernières années. »

La première décision du maire sera symbolique tant au niveau social qu'économique. « L'urgence absolue est de signer l'accord avec l'agglomération, la Préfecture et l'ANRU, le 10 juillet si possible, pour fixer les subventions afin de lancer les travaux de rénovation des quartiers de Beaubreuil et du Val de L'Aurence. Un audit des finances

sera également présenté à tout le monde y compris à l'opposition et un audit prospectif sera commandé pour nous aider à préparer le budget 2021.»

Des triangulaires et de nouveaux maires

A Bellac (4 164 habitants), Claude Peyronnet (divers gauche) rafle le fauteuil de maire avec 59,58 % des suffrages (843 voix) face au maire sortant Corine Hourcade-Hatte (divers droite) qui avec 40,42 % (572 voix) contre 38,07 % au premier tour n'a pas réussi à élargir sa base électorale pour conserver son écharpe tricolore.

Quant à l'agglomération de Limoges, où plusieurs successions étaient ouvertes, la première surprise est venue de Panazol. Dans la deuxième ville du département, le suspens était entier pour succéder au divers gauche Jean-Paul Duret. La liste divers centre de Fabien Doucet l'emporte avec 53,66% des suffrages (2187 voix) soit 14 % de plus qu'au premier tour face à celle de Martine Tabouret (divers gauche), la première adjointe avec 46,34 % (1889 voix). Pour lui faire barrage, cette dernière avait fusionné entre les deux tours avec Bruno Comte mais cela n'aura pas suffi. La stratégie de l'héritière désignée du maire sortant a échoué alors qu'un peu plus d'un électeur sur deux s'est déplacé (50,38 %).

Une triangulaire se jouait à Couzeix (9 661 habitants), Sébastien Larcher (divers centre) gagne avec 46,95 % des voix, soit 5 points de plus qu'au premier tour. Sylvie Billat (divers centre), en tête au premier tour, perd à peine un point avec 43,63 % et Marcel Ribière (union de la gauche) en perd quatre avec 9,42 % des voix. Cette commune n'avait pas connu de triangulaire depuis plus de deux décennies. En 2014, le maire centriste Jean-Marc Gabouty avait été réélu dès le 1er tour avec plus de 75 % des voix, mais il avait démissionné en 2017 après avoir été élu sénateur. Il avait soutenu Sylvie Billat pour reprendre le flambeau, les électeurs en ont décidé autrement.

Autre succession délicate au Palais-sur-Vienne (6 042 habitants) avec une autre triangulaire, la liste divers gauche de Ludovic Géraudie, candidat désigné du maire sortant Isabelle Briquet, gagne l'élection avec 52,45 % des suffrages (866 voix), soit près de 8% de plus qu'au premier tour, devant Denis Limousin (divers gauche) 32,71 % (540 voix) et Lucien Courtiaud (divers) 14,84 % (245 voix).

A Condat-sur-Vienne (5 150 habitants), la triangulaire a été remportée par Emilie Rabeteau avec 48,9 % des suffrages (1068 voix) face au maire sortant Bruno Genest (divers gauche) qui brigait un quatrième mandat à 40,66 % (888 voix) et Joseph Absi 10,44 % (228 voix). A l'issue du premier tour, seulement 74 voix séparaient les deux premiers. Les électeurs se sont bien mobilisés avec 54,11 % de participation, une mobilisation qui semble avoir profité à Emilie Rabeteau.

Le prochain enjeu sera l'élection du président à la Communauté urbaine Limoges Métropole. En 2014, la droite avait remporté la mairie de Limoges mais l'agglomération était restée à gauche, ce qui avait entraîné des années de guéguerre entre les deux collectivités. Sur les 74 sièges d'élus, la moitié ira à Limoges. Le premier vice-président Guillaume Guérin, se verrait bien dans le fauteuil de président. A gauche, le maire d'Isle Gilles Bégout (ex PS) n'avait pas caché son intention de succéder à Jean-Paul Duret. Mais ce n'est pas le meilleur candidat pour la gauche. Le maire socialiste de Verneuil Pascal Robert est pressenti. Le suspens reste donc entier pour l'élection du président prévue le 8 juillet.

Corinne Merigaud

Crédit Photo : Ville de Limoges - Thierry Laporte

Publié sur aqui.fr le 29/06/2020

[Url de cet article](#)